

55



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 4 juin 2008

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 4 juin 2008

10 h

Prière.

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens d'Irishtown, de Cornhill, de Moncton et des environs, qui exhortent le gouvernement à apporter des modifications législatives afin de protéger l'eau, la santé et les droits de propriété et qui préconisent un moratoire sur l'exploration d'uranium au Nouveau-Brunswick. (Pétition 31.)

L'hon. V. Boudreau dépose les documents suivants sur le bureau de la Chambre : d'une part, *Document de travail sur le régime fiscal du Nouveau-Brunswick, Juin 2008 : Ministère des Finances* et, d'autre part, *Résumé : Document de travail sur le régime fiscal du Nouveau-Brunswick, Juin 2008 : Ministère des Finances*.

L'hon. M. Doherty dépose le document suivant sur le bureau de la Chambre : *Renforcer le système : Un examen indépendant du système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick, mars 2008*.

Pendant les questions orales, le président de la Chambre interrompt les délibérations et demande à M. Volpé de retirer l'imputation d'actes entachés de corruption, illégaux ou immoraux. Le député se rétracte.

M. Mockler donne avis de motion 87 portant que, le jeudi 12 juin 2008, appuyé par M. D. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance et les procès-verbaux de réunions, stockés sous quelque forme, échangés entre le ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture et Richard LePage, client du MAA, concernant les 100 acres de terrain dont le NID est 50085844, ainsi que la correspondance, les procès-verbaux de réunions, les communiqués et les courriels échangés entre Burt Paulin, le ministre de l'Agriculture et de l'Aquaculture, le ministre des Ressources naturelles et Richard LePage.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Harrison, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que l'intention de l'opposition est d'étudier les affaires émanant de l'opposition dans l'ordre suivant le jeudi 5 juin 2008 :

- 1) étude de la motion 84 ;
 - 2) motion portant deuxième lecture du projet de loi 79 ;
 - 3) reprise du débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 14.
-

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du Secrétariat des Affaires autochtones et du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

L'hon. M. Murphy annonce en outre que l'intention du gouvernement est que la Chambre, demain à la suite des affaires émanant des députés, se forme d'abord en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du Conseil consultatif sur la condition de la femme et du ministère du Développement social, se forme ensuite en Comité plénier pour continuer l'étude du projet de loi 43 puis procède à l'étude des projets de loi inscrits pour la deuxième lecture.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que, à la suite de discussions avec l'opposition, il demandera le consentement unanime, plus tard au cours des délibérations, pour permettre à l'opposition de poser des questions au sujet de l'autosuffisance, en ce qui touche le ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick.

La séance, suspendue à 12 h 27, reprend à 14 h sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M. Kenny assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2008-2009
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Services généraux	72 816 000
Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick ...	13 593 000
Aide financière aux étudiants	31 363 000
Affaires postsecondaires	1 834 000
Apprentissage et compétences pour adultes	10 059 000
Travail et élaboration des législations	3 486 000
Développement de l'emploi	19 133 000
Entente Canada—Nouveau-Brunswick sur le marché du travail	11 400 000
Développement du marché du travail	92 624 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	256 255 000
 COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES	
Administration	585 000
Aide aux universités	119 880 000
Moins : crédits législatifs	0
Votés	120 465 000
 GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Secrétariat des Affaires autochtones	1 562 000
Commission du travail et de l'emploi	645 000
 PRÊTS ET AVANCES	
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Avances de prêts aux étudiants	70 500 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Commission de la santé, de la sécurité et de
l'indemnisation des accidents au travail

- Finances	360 000
- Éducation	160 000
- Santé	515 000
- Éducation postsecondaire, Formation et Travail	30 000

Votés 1 065 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Éducation postsecondaire, Formation et Travail . . . 30 000

STOCKS

Éducation postsecondaire, Formation et Travail . . . 1 250 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.